

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18050003

le

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12 -03- 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0417 635 181**

Dénomination

(en entier) : **TIVACO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Mont des Carliers, 5 7522 Blandain**

Objet de l'acte : Nomination d'un Commissaire

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 17/06/2016 :

6. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide, également à l'unanimité des voix, de renouveler le mandat de la société Vander Donckt – Roobrouck – Christiaens réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL, (TVA BE-0462.836.191/RPM Gent, division Oostende), ayant son siège à Lichterveldestraat 39a, 8820 Torhout, représentée par Monsieur Yves Christiaens, ayant son bureau à Kwadestraat 151a boîte 42, réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire pour une période de trois années comptables, nomination effective à partir d'aujourd'hui et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable.

La rémunération annuelle du commissaire sera déterminée séparément par un procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).